

Conseil d'administration 2023-2024
Association étudiante de La Cité

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Mardi 28 novembre 2023 de 11h30 à 13 h
Foyer Sud Excentricité



Association Étudiante
DE LA CITÉ

1. Inscription des membres

Nom et Prénom	Numéro étudiant
Mélany Delisle	2 699 527
Emmanuella GABIAM	2 720 321
Jason Leveillee	2 707 823
Mohammed salah Haouam	2 725 458
Irakoze Annisia	2 719 744
Jakob van Hartingsveldt	2 720 275
Urlika Izere	2 724 444
Hamza Soufiane	2 708 978
Carine Anta Bungu	2 722 385
Beny Kabonde	2 710 913
Karbiche Saliha	2 719 786
Huctul Dhirasvé Kenneth Godfried TOGBE	2 710 672
Angaman Sialou	2 711 097
Kiaida Chaima racha	2 722 510
Salma Hajioui	2 708 972
Bilal Lbaze	2 719 370
Chancela Murieille Eponou	2 708 092
Mylene Compaoré	2 721 612
Murieille.C Eponou	2 708 092
Eliane Odra	2 726 711
Marie Gnoukoury	2 716 298
Begonia Boundzanga	2 689 716
Fiona Iteka	2 715 887
Yan-Kerry Nsengiyumva	2 718 468
Vincent GRAVELLE	2 700 184
Keren Wani	2 720 788
Gabrielle Mutunda	2 717 405
Bichara Issaka Mahamat Ali	2 712 530

Marie Faïse Jean Charles	2647209
Conrad Chekete	2703984
Amoin Cintia Kouame Epse Grodji	2719464
Marie-Ève Monfils	2713115
Esperance Dorcasse	2718294
Marc Arthur Pierre	2707903
Sandra Uwase Gasana	2697339
Ibrahim Bafing Niaré	2694311
Brice Irakoze	2703256
Izabelle Anne Edouard Joassaint	2715830
Gaddi Mbuinga	2723744
Hasnaa Tahir	2699823
Joel Arthur Kouadio Ndri	2723999

Présidence de l'Assemblée générale annuelle :

Khadidja Bichara Issack

Présidente

Jean Paul Rene Kourouma
de secteur – EAHT

Vice-présidente aux finances et représentant

Cheickna Yacouba Sylla
Représentant de secteur – IMET-IFRA

Vice-présidente à la vie étudiante et

Kossi Rodrigue Kpogo-Ayite

Représentant de secteur – ITAC

Terrie Savoie Robichaud

Représentant de secteur – ISSV

Kolade Dona Armel Atchade

Représentante de secteur – ISUJ

Razika Amell Deffar

Représentante de secteur – ESSH

Membres du personnel :

Louis-Philippe Hurtubise

Directeur général

Simon Berniquez

Directeur de la vie étudiante

David Touchette

Directeur des sports

Marie-Pier Lamarche comptabilité	Gestionnaire de l'administration et
Saoudatou Balde	Commis à la comptabilité
Souraya Khatib marketing	Gestionnaire des communications et du
Mac Fred Mbonimpa	Coordonnateur aux activités
Alexi rouleau	Agent aux communications sportives
Kaouther Badis	Adjointe administrative
<u>Invités :</u> Katerine Boyer	Associée Boyer

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté avec membres.

3. Ouverture de l'assemblée

Mme.KhadidjaBicharaIssack, présidente de l'Association étudiante, lit l'avis de convocation et déclare la séance ouverte à 11 h 27

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme.Khadidja Bichara Issack, fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

2023-24-08 PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Mélyny Delisle (2 699 527) appuyés par Mme Salma Hajoui (2 708 972) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de l'AE 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1. Inscription des membres
2. Vérification du quorum
3. Ouverture de l'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 22 novembre 2022 et de l'A.G.E. du 7 mars 2023
6. Présentation et adoption du Rapport annuel 2022-2023
7. Présentation et adoption des États financiers 2022-2023
8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2023-2024
9. Mise à jour des dossiers

10. La parole est aux membres
11. Clôture de l'assemblée

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 22 novembre 2022 et de l'A.G.E. du 7 mars 2023

M Cheickna Yacouba Sylla fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 22 novembre 2022 et de l'A.G.E. du 7 mars 2023 (annexe 1).

2023-24-09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 22 NOVEMBRE 202

Il est proposé par, M Vincent GRAVELLE (2700184) appuyé par Carine Anta Bungu (2722385) et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 23 novembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-23-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGE DU 7 MARS 2023

Il est proposé par Karbiche Saliha (2719786), appuyé par Keren Wani (2720788) et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGE du 7 mars 2023 de l'AÉ, tel que présenté.

ADOPTÉE

6. Présentation et adoption du Rapport annuel 2022-2023

Mme Razika Amell Deffar, a présente le rapport annuel 2022-2023 ([annexe2](#)) et présente certains travaux qui ont eu lieu au cours de l'année.

2023-24-10 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Il est proposé par Bichara Issaka Mahamat Ali (2712530) et appuyé par Jason Leveillee (2707823) et résolu à l'unanimité que le rapport annuel 2022-2023 de l'AÉ, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. Présentation et adoption des États financiers 2022-2023

Mme Katerine Boyer, associée de la firme Boyer Boyer, présente les états financiers 2022-2023 ([annexe 3](#)).

2023-24-11 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023

Il est proposé par Emmanuella GABIAM (2720321), appuyé par Yan-Kerry Nsengiyumva (2718468) et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2022-2023.

ADOPTÉE

8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2023-2024

M. Hurtubise explique qu'on doit nommer un vérificateur comptable pour l'année 2023-2024. Il propose donc de renommer Katerine Boyer comme vérificatrice pour l'année 2023-2024 jusqu'à temps qu'on va en appelle de proposition.

2023-24-12 ADOPTION DE LA NOMINATION DE KATERINE BOYER BOYER COMME FIRME DE VÉRIFICATRICE COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2023-2024

Il est proposé par Mohammed salah Haouam (2725458) appuyés par Boisjoli André (2718927) et résolu à l'unanimité la reconduction de la firme Boyer Boyer comme vérificateur comptable pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE

9. Mise à jour des dossiers :

Logements étudiants :

Mme Deffar, représentante de secteur — ESSH et membre active au collège, ainsi aux soutiens des étudiants internationaux, elle a mis à jour le dossier critique de logement étudiant. En mentionnant que notre résidence a été à sa capacité maximale pour sa deuxième année à la fois.

Mme Deffar : a présenté notre plateforme web et invite les étudiants à aller voir cette page web pour les logements et offre de livres usagés, et covoiturage.

L'étudiante Marie Gnoukoury (2 716 298) : ou elle se trouve la page web des logements ?

Mme Deffar : sur le site de Aecite.ca, onglet Vie étudiante

-

U-pass: Universal transit Pass d'OC Transpo et STO

-

M.Cheickna Yacouba Sylla, a expliqué la upass qui permettre aux étudiants d'avoir accès aux transports publics à un tarif réduit

Les frais de 230 \$ par trimestre. Tous les étudiants doivent payer ces frais obligatoires, qu'ils utilisent ou non les transports en commun. Suite du sondage qui est fait en 2015.

M.Cheickna Yacouba Sylla, a présenté le résultat du sondage effectué en 2015 en prévoyant de le refaire pour maintenir à jour les statistiques

37 % seulement des étudiants utilisaient le transport en commun pour se rendre au collège

-

L'étudiante Keren Wani (2 720 788) : Est-ce y a-t-il un moyen intermédiaire moins cher en attendant le sondage : si les 60 % ne sont pas atteints ?

M.Cheickna Yacouba Sylla, non malheureusement, pour le moment il n'y a toujours rien, on doit attendre minimum que les 60 % des étudiants répondent au sondage.

L'étudiant Yan-Kerry Nsengiyumva (2 718 468) : une question de savoir pourquoi cette obligation de payer les 230 \$ pour chaque étudiant, pour chaque semestre d'études ?

-

M.Cheickna Yacouba Sylla, malheureusement c'est la STO qui exige ce règlement pour eux, ne peut pas perdre l'argent d'un étudiant et non pour un autre, c'est à tous les étudiants de payer

L'étudiant Hamza Soufiane (2 708 978) : réclame qui il est contre ce contrat en demandant pourquoi pénaliser 40 % des étudiants qui n'utilisent pas le transport en commun ou sont en ligne ?

M.Cheickna Yacouba Sylla, démontre qu'il n'y a aucune pénalisation, cependant, c'est une condition à suivre pour que la STO valide le projet de la U-pass.

L'étudiante Carine Anta Bungu (2 722 385) : elle trouve que le prix de 230 \$ par trimestre s'est exagéré par rapport à l'abonnement de 57 \$ par mois ?

M.Cheickna Yacouba Sylla, explique à nouveau que le montant de 230 \$ exigé par la STO et c'est un règlement à respecter.

Covoiturage :

M.Kolade Dona Armel Atchade, à présenter la nouvelle application RIDESHARK mis en place cette année et demande aux étudiants de scanner le code QR afin d'accéder à l'application en expliquant son fonctionnement, et ses caractéristiques

L'étudiante Karbiche Saliha (2 719 786) : demande si l'application de RIDESHARK est réservée uniquement aux étudiants du collège ou pour tout le monde.

M.Kolade Dona Armel Atchade, effectivement l'application est uniquement réservée aux étudiants et personnels du collège ?

L'étudiante Emmanuella GABIAM (2 720 321) : demande si l'application utilisée par les étudiants justes pour venir à la cité ou tout dépend des annonces sur l'application ?

M.Kolade Dona Armel Atchade, le déroulement de l'application fonctionne au même principe que d'autre application de covoiturages.

-

Sports :

Mme Terrie Savoie Robichaud a présenté les sports et toutes les activités sportives

L'étudiant Vincent GRAVELLE (2 700 184) est-ce que vous organiser des compétitions sportives pendant l'année

Mme Terrie Savoie Robichaud, oui parfaitement, nos équipes sportives rentrent dans plusieurs compétitions durant l'année avec d'autres équipes collégiales.

M. David Touchette le directeur des sports, présente en détail tous les sports proposés aux étudiants en les incitant à y participer et il met l'accent sur le futsal, ainsi il a présenté ses intentions pour négocier ce sujet avec d'autres collèges afin de l'améliorer.

10. La parole est aux membres

Interrogations des étudiants :

L'étudiante Mme Salma Hajioui (2 708 972) concernant les bourses étudiantes, des étudiants ont postulé pour une bourse, mais n'ont pas reçu de réponse ?

M. Hurtubise : a répondu que le secteur des diplômées c'est le seul département qui peut répondre à cette question. Et affirme qu'il n'y a pas de lien entre les états financiers.

11. Clôture de l'assemblée

2023-24-13 PROPOSITION DE LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Vincent GRAVELLE (2700184) appuyés par Jason Leveillee (2707823) et résolu à l'unanimité que l'assemblée générale annuelle de l'AELCC soit officiellement levée à 12h.45

ADOPTÉE

Date de l'approbation du procès-verbal : 28e jour du mois de novembre 2023.

Signature de la secrétaire : _____

Signature de la présidente : _____